

Mise en place du Plan National d'action en faveur des tortues marines de Guyane



Traces d'olivâtres, nuit du 18 au 19 juin lors de laquelle 113 pontes été observées

Saison de ponte 2022

En Guyane, l'association Kwata est acteur depuis plus de 20 ans du Plan de Restauration des Tortues Marines de Guyane et dorénavant du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la conservation des tortues marines, avec en charge plusieurs actions en réponse à différents axes.

Faute de financements pérennisés et partagés par l'ensemble des acteurs de Guyane comme ce fut le cas précédemment avec des fonds européens (projets CARET, CARET2, PProToMaG), des financements nationaux (Ministère) ont continué de prendre en charge en 2022 une partie des actions, priorisées par les groupes de travail du Plan National d'Actions et validées par le Comité de Pilotage :

Axe 1 : Réduction des menaces

Action 1.7 : Réduire les désorientations des émergences et des adultes.

- soutenir le changement des éclairages privés identifiés comme problématiques
- identifier et modifier les éclairages publics problématiques
- intégrer ces enjeux dans les aménagements et manifestations publiques

Action 1.8 : Réduire les causes anthropiques de détérioration des sites de ponte.

- encadrer les activités humaines impactantes
- veiller à respecter la réglementation relative à l'aménagement du littoral
- alerter et mobiliser les décideurs sur la dynamique érosive
- suivre les études scientifiques menées sur les questions d'érosion du littoral, en intégrant la question de l'évolution du maintien des sites de ponte.

Axe 2 : Amélioration des connaissances

Action 2.1 : Déterminer l'évolution des effectifs des sous-populations.

- réaliser le suivi des sites de ponte à l'est de la Guyane.
- estimer le nombre de luths et olivâtres par Capture / Marquage/ Recapture.

Axe 3 : Education à l'environnement

Action 3.1 : Promouvoir les connaissances, favoriser un comportement respectueux.

- assurer une présence d'animateurs sur les sites de ponte
- mettre en œuvre des programmes d'animation auprès du jeune public
- créer un programme d'animation en partenariat avec le Rectorat
- *mettre en œuvre ces animations auprès des classes à l'est*

Action 3.2 : Former et échanger.

- intervenir auprès des professionnels de la mer, sécurité civile et forces de l'ordre
 - intervenir auprès des hébergeurs, des opérateurs touristiques
 - mettre en place des formations professionnalisantes pour les agents d'information et animateurs
 - intervenir auprès des élus
 - faciliter les échanges de savoirs et les pratiques entre les acteurs, avec notamment des temps d'échanges entre les animateurs de l'Est et de l'Ouest
-



Moyens mis en œuvre

En 2022, après deux ans plus calmes durant la crise sanitaire, les activités autour de la saison de ponte ont pu reprendre comme les années d'avant Covid.

L'équipe d'animation était constituée d'une responsable des programmes d'éducation à l'environnement, de deux animateurs saisonniers dans l'est (un contrat de 5 mois à partir du mois d'avril et un contrat de 2 mois en juillet et août), et de 2 animateurs saisonniers à temps partiel dans l'ouest (6 mois). L'activité de médiation et communication était prise en charge jusqu'en juillet par la responsable communication et médiation, puis partagée au sein de l'équipe. L'activité de comptage était également partagée au sein de l'équipe et de bénévoles formés à cet effet.

Le recrutement des bénévoles a été particulièrement important cette année, avec 77 bénévoles en fin de saison ayant au moins effectué une patrouille de sensibilisation, et 28 bénévoles ayant effectué plus de 20h de sensibilisation sur les plages.

Durant la saison, 10 réunions de formation ont été proposées. Ces réunions ont participé à la bonne entente et au bon fonctionnement de la saison, avec des moments conviviaux où chacun pouvait échanger sur ses expériences sur les plages.



Sujets abordés en réunions d'équipe :

Date	Thématique	nombre de personnes concernées
13/04	Réunion de début de saison	35
27/04	Biologie/écologie	30
11/05	Questions/réponses et études	21
25/05	Questions diverses	18
06/07	Bons gestes/rappels	16
20/07	Etudes plastiques	21
03/08	Quizz	22
16/08	Etudes	14
31/08	Fin de saison	15

Evolution du nombre de bénévoles : 2022, l'année la plus active.

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de bénévoles	33	43	47	64	64	60	50	60	52	54	77

Axe "réduction des menaces"

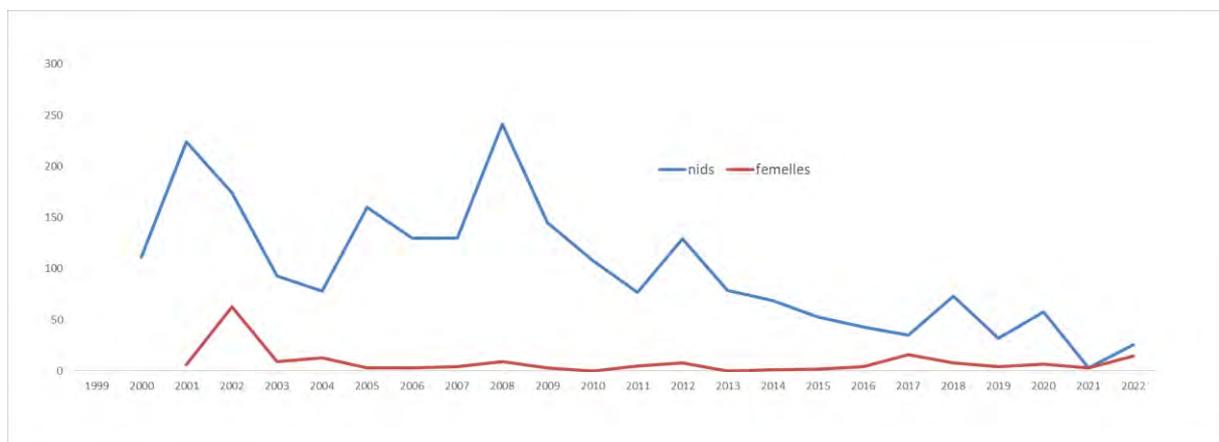
Les actions menées en faveur de la réduction des menaces anthropiques se sont inscrites dans la continuité de celles entamées depuis 2009.

Les chiffres clés

Tortues tuées / chiens	15
Nids déterrés / chiens	26
Nombre d'émergences désorientées	1247
Nombre d'adultes désorientées	2

Réduction de la prédation canine

Avec 15 tortues tuées, une tortue verte et 14 olivâtres), l'année 2022 est de nouveau devenue très problématique. Les 26 nids détruits sont aussi une remontée sensible par rapport aux années précédentes.



Evolution de la prédation canine sur les nids et les adultes depuis 20 ans : un rebond de cette menace

Les premières alertes ont été lancées très tôt auprès des services de police concernés. Après des relais médiatiques et politiques (courrier du préfet rappelant aux communes leurs responsabilités sur la divagation canine, courrier d'alerte de la Présidente de l'IUCN France), la prise en compte de l'ampleur de la menace, bien que tardive, a pu finalement se traduire en des actions efficaces.

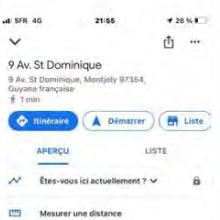
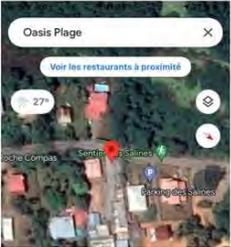
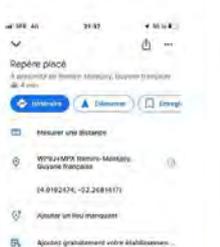
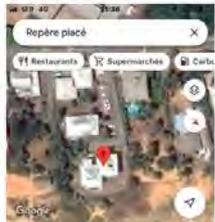
La divagation canine est une infraction régie par le code rural, ne donnant pas compétence aux agents de police de l'environnement pour des interventions préventives. La modification de l'arrêté de protection des tortues marines en novembre 2022 pourrait ouvrir une porte : *"la poursuite ou le*

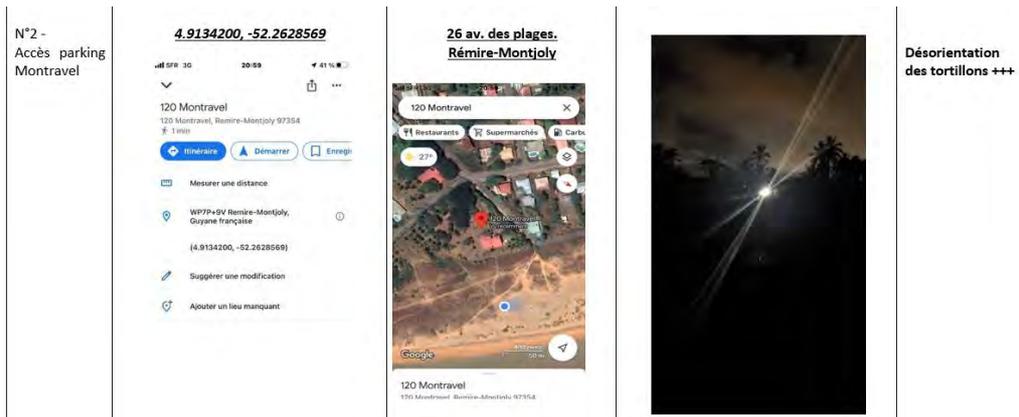
harcèlement des animaux dans le milieu naturel" deviennent un délit, et seraient répréhensible par le Code de l'Environnement et donc par des agents commissionnés sur ce code.

Un travail de préparation sera à prévoir très en amont de la saison 2023 avec toutes les autorités et services comptèrent : fourrière, Service départemental de l'Office français de la biodiversité, polices municipales.

Réduction de la pollution lumineuse

Un travail de synthèse des principales sources de pollution lumineuse a été fait au début de la période des émergences, à la demande et à destination de la police municipale de Rémire Montjoly. Ce document illustré donnait des indications précises sur la localisation de la source, montrait la pollution telle que vue de la plage, et l'impact observé sur les tortillons.

N° Habitation Et Accès parking le plus proche	Coordonnées GPS	Adresse	Photo (vu depuis la plage)	Commentaires et Indication sur la désorientation des tortillons (+++ étant le maximum)
N°8 - Accès Parking St Rita	<p>4.9222076, -52.2711034</p> 	<p>9 av. Saint Dominique - Rémire-Montjoly</p> 		<p>Restaurant Oasis.</p> <p>Les lumières désorientent toute la nuit.</p> <p>Tortillons désorientés +++</p>
N°6 - Accès parking St Rita	<p>4.9192474, -52.2681417</p> 	<p>Résidence Saint Dominique - Rémire-Montjoly</p> 		<p>Immeuble, dernier étage.</p> <p>Lumière provenant de l'intérieur du domicile.</p> <p>Désorientation tortillons +++</p>



Une première réponse a été le changement de luminaires sur deux lampadaires publics sur les avenues Caristan et Sainte Rita.



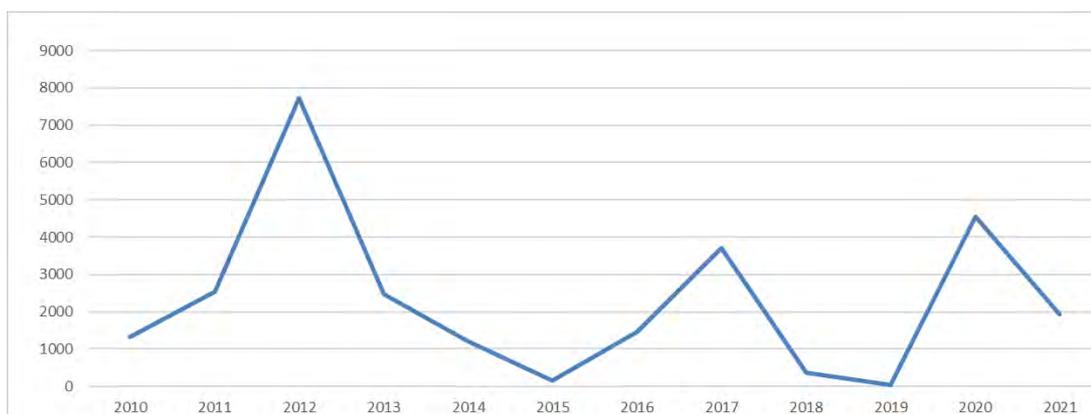
Depuis novembre 2022, l'arrêté de protection des tortues marines totalement revu identifie clairement la pollution lumineuse comme un délit :

"Art. 2. – Pour les espèces de tortues marines dont la liste est fixée à l'article 3, sont interdits en tout temps sur tout le territoire national, et dans les espaces maritimes relevant de la souveraineté ou de la juridiction de la République française :

I. – La destruction, la mutilation, la capture, l'enlèvement intentionnels des spécimens incluant les prélèvements d'échantillons biologiques, la perturbation intentionnelle, la perturbation induite par des nuisances lumineuses, et la poursuite ou le harcèlement des animaux dans le milieu naturel".

Un travail d'anticipation de la saison de ponte sera également à entreprendre tôt en 2023, avec toutes les autorités de police compétentes en la matière.

En parallèle au travail de médiation, Le travail de récupération d'émergences désorientées s'est fait quotidiennement, par les équipes salariées et plusieurs bénévoles expérimentés (notamment cités dans l'arrêté dérogatoire R03-2022-05-31-00005). Un total de 1900 petites tortues a été récupéré. L'évolution annuelle de ce bilan reste toutefois peu interprétable, le nombre de tortues désorientées étant très dépendant des secteurs de plage sur les pontes se déroulent, et parfois de sources très localisées qui peuvent avoir des impacts importants, selon que les pontes aient eu lieu à proximité.



Evolution de la désorientation des émergences face à la pollution lumineuse, exprimée en nombre de petites tortues sauvées

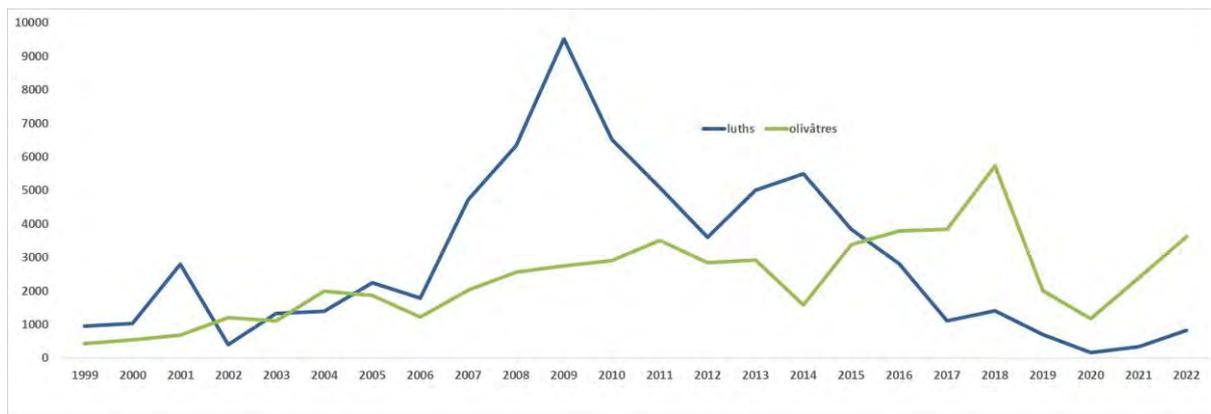
Filets côtiers

Le suivi des interactions, dès lors qu'il y a échouage, se fait par le Réseau des Échouages de Guyane.

Axe "amélioration des connaissances"

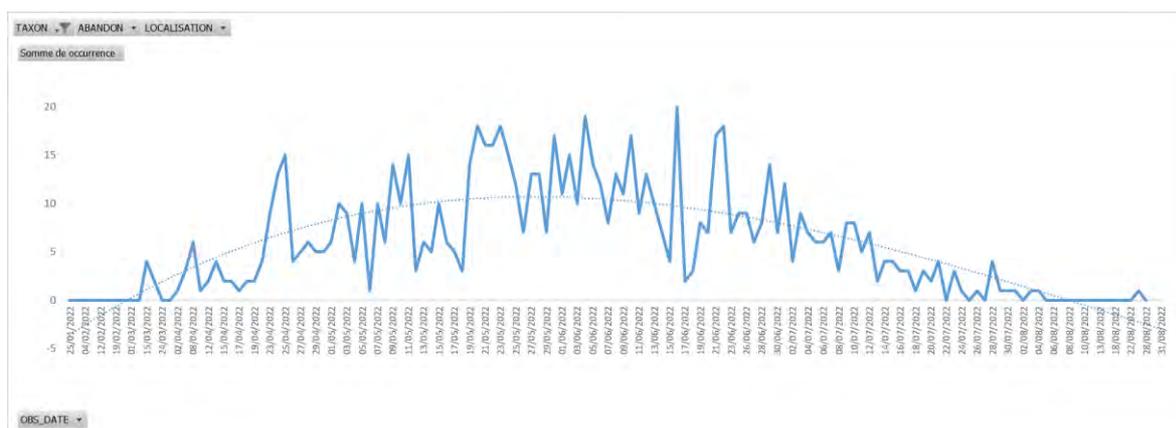
Depuis 2019, l'activité de suivi des populations a été réduite au comptage de l'activité de ponte, après 16 ans de marquage des individus. L'effort mis en place en 2022 a été de 144 jours de comptage, entre janvier et août, sur la grande plage de Rémire-Montjoly (plage index), 114 jours sur la plage de Gosselins, et 54 sur la plage de Zephir. La plage de Pointe Liberté a été parcourue une fois par semaine, mais aucune ponte n'a été observée.

En 2022, L'activité de ponte poursuit sa légère remontée pour les luths : 828 pontes, et les olivâtres (3625 pontes). Une très forte activité de ponte de tortues verte est notée 114, pour une moyenne de 50 pontes les 20 années précédentes.



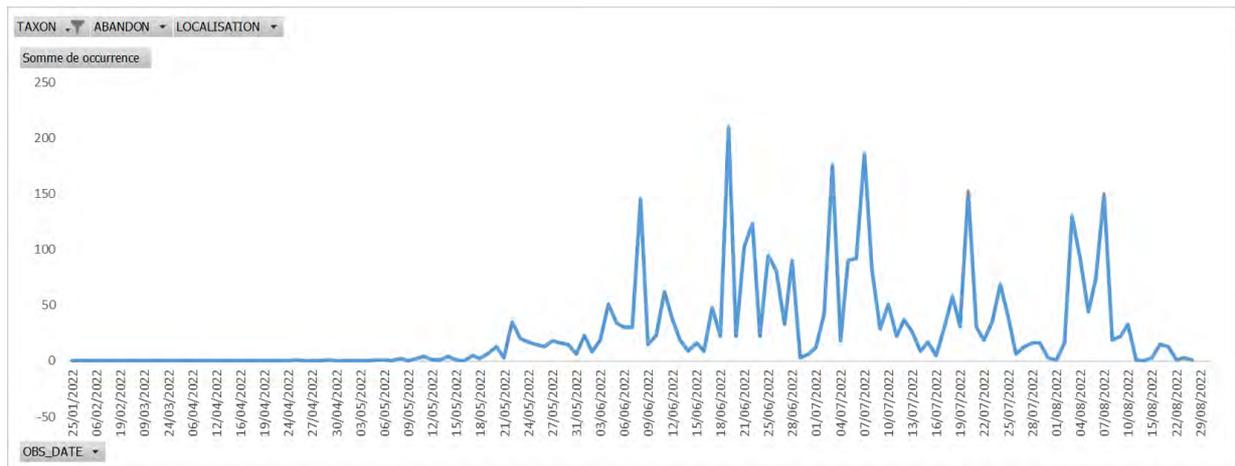
Evolution annuelle de l'activité de ponte des luths et des olivâtres, depuis 25 ans, sur les plages de Cayenne et Montjoly

Le début de la saison de ponte des luths a eu lieu très tôt, dès le mois de mars, ce qui est en cohérence avec le travail sur le profil des saisons selon les phases d'expansion et de déclin.



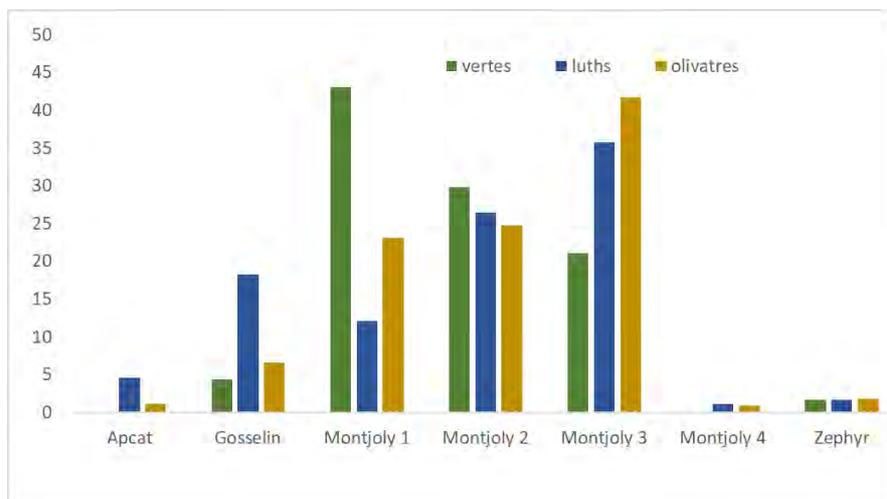
Evolution quotidienne de l'activité de ponte des tortues luths, sur les plages de Cayenne et Montjoly, en 2022.

Le profil de pontes des olivâtres est conforme à ce qui est observé généralement, avec 5 périodes de pics assez marquées, et 6 nuits à plus de 150 pontes. La saison a également commencé tôt, dès début mai, et a fini tard (dernière ponte le 28 août). Près de 50% des pontes ont eu lieu en moins d'un mois, entre le 17 juin et le 12 juillet, avec deux grosses phases d'activités. Les données quotidiennes de pontes ont continuées d'être transmises quotidiennement au Comité des Pêches et au WWF, dans le cadre des attentes du projet Arriba.



Evolution quotidienne de l'activité de ponte des tortues olivâtres, sur les plages de Cayenne et Montjoly, en 2022.

Les plages sont utilisées de manière assez hétérogène selon les espèces. Cette distribution n'a pas évolué de manière significative au cours de la saison. Aucune ponte n'a été observée à Pointe Liberté, très envasée :



Axe "Education à l'environnement"

Durant cette saison, cet axe mis de côté durant les deux précédentes en raison de la crise sanitaire, a pu reprendre normalement.



La sensibilisation du public sur les plages

Elle vise à prévenir les comportements susceptibles de déranger une tortue venant pondre sur la plage ou encore les jeunes sortant de leur nid, et à sensibiliser et apporter des connaissances sur ces espèces aux usagers de la plage.

En 2022, trois, ou quatre patrouilles quotidiennes de sensibilisation ont été mises en place, une patrouille du matin de 6h à 8h, une patrouille en fin de journée, à partir de 17h, une en début de soirée à partir de 19h, et une dernière en fin de soirée à partir de 21h.

Ces quatre patrouilles journalières avaient chacune leur particularité. Celles du matin touchaient principalement des personnes venues spécialement sur la plage pour l'observation des tortues. Il s'agit donc principalement d'un public averti, en attente de beaucoup d'informations.



En fin de journée, le public présent sur la plage est là principalement pour la baignade et les loisirs. Il s'agit donc d'un public très nombreux, non sensibilisé aux tortues, et donc avec des comportements moins respectueux, avec des altercations plus fréquentes.

Le public présent sur les plages à partir de 19h comprend des personnes venues spécialement pour observer les tortues et des personnes venues profiter de la plage pour un pique-nique ou un apéritif. Le public à partir de 22h est beaucoup plus rare, il va s'agir principalement de personnes sortant des restaurants, et des personnes venues spécialement pour l'observation des tortues. Le message principal des équipes en place est celui de la perturbation lumineuse induite par les lumières individuelles. La distribution de pastilles autocollantes rouges, l'information sur les applications mobiles, permet d'entamer sereinement le dialogue.

Au total en 2022, 489 patrouilles ont été effectuées sur les plages de l'Est; et 7500 personnes ont été sensibilisées. 227 patrouilles ont été faites et 2000 personnes ont été sensibilisées sur les plages de l'ouest.

Les animations scolaires et périscolaires

Cette saison a été l'occasion de reprendre une activité normale :

20 interventions scolaires ont été réalisées, de la petite section au CE2, avec au total 475 enfants sensibilisés à la thématique des tortues marines.

Deux interventions pour la découverte d'une ponte sur site et une demi-journée d'activité auprès d'enfants de diverses associations ont été réalisées, avec un total de 60 enfants sensibilisés.



Les animations scolaires et périscolaires

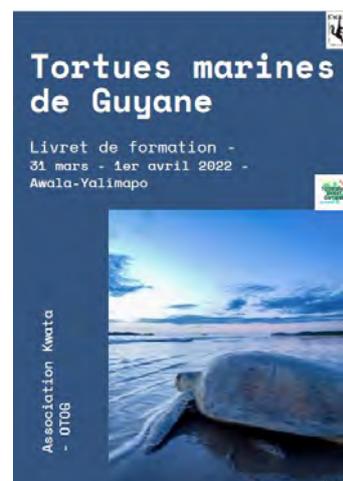


L'exposition photo a été exposée au Comité du tourisme de Guyane durant le mois de juin, et à Carrefour Suzini durant le mois de juillet.

Les animations estivales à destination des enfants ont également eu un franc succès cette année, avec une animation par week-end, 8 en tout ont été proposées, dont une chasse au trésor sur la plage de Yalimapo, en partenariat avec la réserve naturelle de l'Amana. Au total environ 175 enfants ont été touchés par ces animations.



Une formation auprès des agents de l'office de tourisme de l'ouest guyanais, dans le cadre d'un partenariat de différentes formations, a été commandée sur la thématique des tortues marines. Deux journées ont donc été consacrées à cette formation, à l'office de tourisme d'Awala-Yalimapo. Une quinzaine d'agents ont été formés lors de ces deux jours, un livret a été produit à cette occasion.



Les évènements grand public

Tout comme les autres axes du volet éducation à l'environnement, l'année 2022 a été marquée par la reprise de l'organisation d'évènements à destination du grand public.

Au total l'association a participé à 11 évènements entre mai et septembre, et touché environ 1 000 personnes.



Date	Evènement	Lieu	Estimation du nombre de personnes touchées
22/05	Fête de la nature - sentier Lamirande	Sentier Lamirande	50
03-04-05/06	Alternayana	jardin botanique	300
11/06	Sous l'océan - tenue de stands	Plage des salines	30
19/06	Ecogames	Plage des salines	20
09/07	Journée de l'Océan	Pointe liberté	10
10/07	Journée de l'Océan - Cayenne	Anse chaton	70
06/08	Beach Volley Montabo	Plage de Montabo	15
27/08	Mayouri Guyane Auto	Pointe liberté	25
31/08	Journée nouveaux arrivants fleuve	Maison des cultures et des mémoires de Guyane	10
09-10-11/09	Salon du tourisme	ProgT	400
17/09	Accueil des nouveaux arrivants FAG	Quartier Madeleine	50

Communication et médias

La page Facebook de l'association est devenue au fil des années un média majeur pour la diffusion des informations, avec plus de 7280 abonnés. La stratégie est, tout au long de la saison, d'une publication hebdomadaire sur les chiffres de pontes, et de publications complémentaires sur des sujets ou événements particuliers.

55 publications ont été faites en 2022, dont 18 sur les actualités de pontes, avec en moyenne 2990 personnes touchées par la publication, et 16 publications thématiques (lumières, érosion du littoral etc.), avec en moyenne 6500 personnes touchées par publication. Les huit publications au sujet des attaques de chiens ont généré de nombreuses réactions. En moyenne 5000 personnes ont été touchées par ces publications. 13 publications ont été publiées sur les animations et ont touché en moyenne 2500 personnes.

Thème des publications	Nombre de publications	Personnes touchées
Actualité des pontes	18	53818
Animations	13	32544
Attaques chiens	8	40086
Infos diverses/autres	16	104145
Total	55	230593



Indicateurs

Le plan national d'action prévoit des indicateurs à l'échelle de la Guyane, évalués annuellement par la coordination. A l'échelle locale des plages de Cayenne et Rémire, des indicateurs supplémentaires avaient été définis. Du fait des restrictions sanitaires et des contraintes imposées, ils n'ont pas tous pu être atteints (les indicateurs non atteints sont expliqués par une note en bas de tableau) :

	attendu	2020	2021	2022
- heures de patrouilles de sensibilisation	1500 / an	789 (1)	1376 (1)	1969
- nombre de sorties guidées	40 / an	0 (2)	0 (2)	0
- nombre de personnes informées/sensibilisées via les patrouilles de sensibilisation	4 000 / an	2312 (3)	7 850	7422
- nombre d'enfants sensibilisés en animations scolaires / périscolaires	> 300 / an	0 (4)	83 (4)	690
- nombre d'interactions avec les filets	< 8	4 (5)	0 (5)	0
- nombre d'individus (adultes / émergences) désorientés	<2 / <2000	0 / 50 (6)	4 / 4000 (6)	1247
- nombre de nids détruits par les chiens / nombre d'adultes attaqués	< 20	71 / 3	3 / 3	26 / 15

(1) les plages ont été fermées sur une grande partie de la saison 2020, et à 19h ou 20h (couvre-feu) pendant pratiquement toute la saison 2021. Les patrouilles du soir ont été réduites de manière importante, le public n'étant pas présent sur la plage.

(2) Sorties organisées et rassemblement ont été interdits pendant les deux saisons.

(3) Plages fermées sur la majeure partie de la saison 2020 à l'Est, et totalement à l'Ouest.

(4) Animations scolaires et périscolaires restreintes voire complètement interdites sur les deux saisons.

(5) Sous réserve de confirmation du Réseau des Echouages de Guyane.

(6) Voir texte afférent

Les indicateurs liées à la sensibilisation sont repassés au vert, après les deux années de COVID qui avaient restreint les capacités d'intervention.

L'indicateur qui redevient critique est celui de la prédation canine, fait marquant de l'année 2022. Ce problème devra être anticipé et les capacités de réponses mieux préparées pour la saison 2023.